

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LAC-BROME**

Le 4 juillet 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Ville de Lac-Brome tenue mardi, le 4 juillet 2017, à 19h00, à la salle de l'église Iron-Hill, sise au 218, chemin Iron-Hill, à Lac-Brome.

Sont présents : messieurs les conseillers Robert Laflamme, Ronald Myles, Thomas McGovern et Lee Patterson ainsi que madame la conseillère Louise Morin.

La conseillère Karine Fortin est absente.

Tous formant quorum sous la présidence du maire Richard Burcombe.

Sont aussi présents : le directeur général et assistant-greffier, monsieur Gilbert Arel et la directrice générale adjointe, madame Lucy Edwards.

Environ quatorze (14) personnes assistent à la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 Ouverture de la séance – Informations générales

Sur constatation du quorum, le maire Richard Burcombe souhaite la bienvenue aux personnes présentes dans la salle.

2017-07-218

1.2 Modifications à l'ordre du jour / Adoption de l'ordre du jour

Il est

Proposé par Ronald Myles

Appuyé par Thomas McGovern

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ

2017-07-219

1.3 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2017

Le maire et les élus ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2017.

Il est

Proposé par Lee Patterson

Appuyé par Louise Morin

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

QUE le Conseil approuve le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2017.

ADOPTÉ

2. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

N/A

3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

4. ADMINISTRATION / LÉGISLATION

4.1 ADMINISTRATION

2017-07-220

4.1.1 Comptes à payer et liste des chèques émis

Il est

Proposé par Lee Patterson

Appuyé par Louise Morin

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

QUE le Conseil approuve les listes suivantes:

- Comptes à payer : 239 346,16 \$;
- Chèques émis : 1 244 945,55 \$.

ADOPTÉ

4.1.2 Décomptes progressifs, factures et dépenses diverses

4.1.2.1 Factures diverses

N/A

4.1.2.2 Dépenses diverses

N/A

4.1.3 Ententes, contrats et mandats

2017-07-221

4.1.3.1 AO 2017-06 - Groupe électrogène - Contrat

ATTENDU l'appel d'offres AO 2017-06 pour la fourniture d'un groupe électrogène;

ATTENDU QUE les trois soumissions suivantes étaient reçues par la Ville dans le cadre de cet appel d'offres par invitation :

Soumissionnaire	Prix (taxes incluses)
Groupe Maska	43 230,60 \$
Hewitt	49 315,05 \$
Génératrice Drummond	36 792,00 \$

ATTENDU QUE la plus basse soumission conforme est celle de Génératrice Drummond au montant de 36 792,00 \$, taxes incluses;

Il est

Proposé par Robert Laflamme

Appuyé par Ronald Myles

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

QUE le Conseil accorde à Génératrice Drummond le contrat AO 2017-06 pour la fourniture d'un groupe électrogène au montant de 36 792,00 \$, taxes incluses.

ADOPTÉ

2017-07-222

4.1.3.2 Entente de principe - Service Incendie - Lac-Brome et Sutton

ATTENDU QUE les villes de Lac-Brome et Sutton possèdent des services incendie performants qui s'offrent déjà des services d'entraide;

ATTENDU QUE les exigences gouvernementales encouragent les services de protection incendie à collaborer davantage pour améliorer la protection incendie de nos communautés;

ATTENDU QUE le directeur du service de protection des incendies de Lac-Brome prend sa retraite à la fin août 2017 et que cette décision ouvre des possibilités pour explorer de nouvelles avenues de collaboration;

ATTENDU QUE les deux conseils municipaux souhaitent explorer des méthodes de travail innovantes pour augmenter la protection contre les incendies tout en contrôlant les coûts d'exploitation;

Il est

Proposé par Richard Burcombe

Appuyé par Thomas Mc Govern

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

Le Maire Burcombe ayant exercé son droit de vote

QUE le Conseil autorise le directeur général, monsieur Gilbert Arel, à entreprendre des négociations avec Ville de Sutton en vue de développer un modèle de partage des ressources humaines sous forme de projet pilote de deux (2) ans visant à maintenir les services de protection incendie actuels tout en développant un modèle d'entraide accrue qui mise sur le partage des ressources humaines des directions des services Incendie de Lac-Brome et de Sutton.

ADOPTÉ

4.1.4 Ressources humaines

4.1.4.1 Pompier (contrat de deux ans) – Création de poste

ATTENDU la réorganisation du service Incendie de Ville de Lac-Brome suite à l'annonce du départ de son directeur;

ATTENDU l'entente de principe concernant le partage de ressources administratives entre les villes de Lac-Brome et de Sutton;

ATTENDU QU' il y a par ailleurs lieu de créer un poste de pompier permanent pour une période de la durée du projet pilote, soit deux (2) ans;

ATTENDU QUE cette nouvelle ressource sera partagée à part égale entre les deux villes en ce qui a trait à l'utilisation du temps de l'employé ainsi qu'au salaire dudit employé;

ATTENDU les recommandations du directeur général concernant les conditions salariales octroyées à ce nouveau poste en lien avec la structure salariale en vigueur à la Ville;

Il est

Proposé par Richard Burcombe

Appuyé par Thomas Mc Govern

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

Le maire Burcombe ayant exercé son droit de vote

QUE le Conseil :

- ordonne la modification de l'organigramme pour refléter la création du poste de Pompier permanent pour un contrat de deux (2) ans;
- mandate le directeur général, monsieur Gilbert Arel, ou, en son absence, la directrice générale adjointe, madame Lucy Edwards, pour signer pour et au nom de la Ville, le contrat de deux (2) ans du nouveau poste de Pompier;
- approuve les recommandations du directeur général concernant les conditions salariales du nouveau poste.

ADOPTÉ

4.1.5 Divers

N/A

4.2 LÉGISLATION – AVIS DE MOTION / RÈGLEMENTS

4.2.1 Règlement sur le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures – Avis de motion

Le conseiller Lee Patterson donne un avis de motion par lequel, lui-même ou un autre membre du Conseil présentera pour adoption, à une séance ultérieure du Conseil, un règlement sur le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures.

5. URBANISME

5.1 Dépôt du rapport du service de la Gestion du Territoire et de l'Environnement

Dépôt du rapport mensuel du service de la Gestion du Territoire et de l'Environnement.

5.2 Dépôt des procès-verbaux des réunions mensuelles du Comité consultatif d'urbanisme et du Comité sur la protection de l'environnement

Dépôt des procès-verbaux des réunions mensuelles du Comité consultatif d'urbanisme et du Comité sur la protection de l'environnement.

5.3 DEMANDES DE MODIFICATION EXTÉRIEURE – PIIA

2017-07-224

5.3.1 37, rue Saint-Paul - Lot 4 266 472, zone URA-23-K15

ATTENDU le dépôt d'une demande visant la construction d'un gazebo;

ATTENDU la résolution 17-073 du CCU et sa recommandation d'accepter la demande;

Il est

Proposé par Robert Laflamme

Appuyé par Louise Morin

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

QUE le Conseil accepte la demande visant la construction d'un gazebo au 37, rue Saint-Paul - Lot 4 266 472, zone URA-23-K15.

ADOPTÉ

2017-07-225

5.3.2 18, rue Benoit - Lot 4 266 381, Zone URA-15-K15

ATTENDU le dépôt d'une demande visant le remplacement de fenêtres, porte et balcon;

ATTENDU la résolution 17-074 du CCU et sa recommandation au Conseil d'accepter la demande;

Il est

Proposé par Robert Laflamme

Appuyé par Louise Morin

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

QUE le Conseil accepte la demande concernant le remplacement de fenêtres, porte et balcon au 18, rue Benoit - Lot 4 266 381, zone URA-15-K15.

ADOPTÉ

2017-07-226

5.3.3 698, chemin de Bondville - Lot 4 763 915, Zone UV-7-E15

ATTENDU le dépôt d'une demande visant l'agrandissement d'une véranda et l'ajout d'un portique et d'une galerie;

ATTENDU la résolution 17-075 du CCU et sa recommandation au Conseil d'accepter la demande;

Il est

Proposé par Robert Laflamme

Appuyé par Thomas McGovern

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

QUE le Conseil accepte la demande concernant l'agrandissement d'une véranda et l'ajout d'un portique et d'une galerie au 698, chemin de Bondville - Lot 4 763 915, zone UV-7-E15.

ADOPTÉ

2017-07-227

5.3.4 161, chemin de Knowlton - Lot 4 265 823, Zone URA-25-K16

ATTENDU le dépôt d'une demande visant le remplacement du revêtement extérieur et d'une fenêtre;

ATTENDU la résolution 17-076 du CCU et sa recommandation au Conseil d'accepter la demande;

Il est

Proposé par Robert Laflamme

Appuyé par Ronald Myles

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

QUE le Conseil accepte la demande concernant le remplacement du revêtement extérieur et d'une fenêtre au 161, chemin de Knowlton - Lot 4 265 823, zone URA-25-K16.

ADOPTÉ

2017-07-228

5.3.5 111, rue Victoria - Lot 4 266 193, Zone URB-3-K14

ATTENDU le dépôt d'une demande visant la construction d'une terrasse;

ATTENDU la résolution 17-077 du CCU et sa recommandation au Conseil d'accepter la demande;

Il est

Proposé par Robert Laflamme

Appuyé par Louise Morin

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

QUE le Conseil accepte la demande concernant la construction d'une terrasse au 111, rue Victoria - Lot 4 266 193, zone URB-3-K14.

ADOPTÉ

2017-07-229

5.3.6 146, rue Victoria - Lot 4 266 577, Zone URA-20-K15

ATTENDU le dépôt d'une demande visant l'agrandissement d'un portique;

ATTENDU la résolution 17-078 du CCU et sa recommandation au Conseil d'accepter la demande;

Il est

Proposé par Robert Laflamme

Appuyé par Louise Morin

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

QUE le Conseil accepte la demande concernant l'agrandissement d'un portique au 146, rue Victoria - Lot 4 266 577, zone URA-20-K15.

ADOPTÉ

2017-07-230

5.3.7 148, rue Victoria - Lot 4 266 576, Zone URA-20-K15

ATTENDU le dépôt d'une demande visant l'installation d'une clôture;

ATTENDU la résolution 17-079 du CCU et sa recommandation au Conseil d'accepter la demande;

Il est

Proposé par Robert Laflamme

Appuyé par Louise Morin

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

QUE le Conseil accepte la demande concernant l'installation d'une clôture au 148, rue Victoria - Lot 4 266 576, zone URA-20-K15.

ADOPTÉ

2017-07-231

5.3.8 64, rue Maple - Lot 4 266 235, Zone UCV-2-K15

ATTENDU le dépôt d'une demande visant l'installation d'une enseigne;

ATTENDU la résolution 17-080 du CCU et sa recommandation au Conseil d'accepter la demande;

Il est

Proposé par Robert Laflamme

Appuyé par Lee Patterson

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

QUE le Conseil accepte la demande concernant l'installation d'une enseigne au 64, rue Maple - Lot 4 266 235, zone UCV-2-K15.

ADOPTÉ

2017-07-232

5.3.9 297, chemin de Knowlton - Lot 4 474 090, Zone UCV-6-L15

ATTENDU le dépôt d'une demande visant l'installation d'une enseigne;

ATTENDU la résolution 17-081 du CCU et sa recommandation au Conseil d'accepter la demande;

Il est

Proposé par Robert Laflamme

Appuyé par Ronald Myles

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

QUE le Conseil accepte la demande concernant l'installation d'une enseigne au 297, chemin de Knowlton - Lot 4 474 090, zone UCV-6-L15.

ADOPTÉ

5.4 DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

Le conseiller Laflamme invite à s'exprimer toute personne désirant formuler des observations au sujet de tout vote portant sur une demande de dérogation mineure.

2017-07-233

5.4.1 45, rue Spruce - Lot 4 266 889, Zone UV-14-J13

ATTENDU le projet de construction d'un garage résidentiel d'une superficie de 83.54 mètres carrés sur un terrain résidentiel ayant une superficie de 1 842.1 mètres carrés;

ATTENDU QUE l'alinéa 6 de l'article 35 du Règlement de zonage no 596 fixe la superficie maximale d'un bâtiment accessoire à 60 mètres carrés pour les terrains d'une superficie inférieure à 3 000 mètres carrés;

- ATTENDU le dépôt d'une demande de dérogation mineure;
- ATTENDU la résolution 17-082 du CCU et la recommandation au Conseil de refuser la demande pour les motifs suivants :
- cette superficie de bâtiment accessoire proposée crée un effet de surdimensionnement par rapport à la résidence;
 - la réglementation d'urbanisme en vigueur permet au demandeur d'avoir jusqu'à trois bâtiments accessoires pour combler ses besoins d'entreposage;
 - le CCU considère que la réglementation en vigueur ne cause aucun préjudice sérieux au demandeur;

Il est

Proposé par Robert Laflamme

Appuyé par Lee Patterson

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

- QUE le Conseil refuse la demande de dérogation mineure visant la construction d'un garage résidentiel d'une superficie de 83.54 mètres carrés sur un terrain résidentiel ayant une superficie de 1 842.1 mètres carrés au 45, rue Spruce - Lot 4 266 889, zone UV-14-J13, le Conseil tenant compte de la conclusion du CCU à l'effet que le demandeur ne subit aucun préjudice sérieux.

ADOPTÉ

2017-07-234

5.4.2 Rue Bellerive - Lot 3 939 397, Zone URA-5-C11

- ATTENDU le projet visant à lotir et construire un chemin d'une longueur de 423.6 mètres sans issue, empiétant de 5.2 mètres dans la bande riveraine d'un milieu humide et situé à une distance de 4.8 mètres d'un cours d'eau;

- ATTENDU QUE a) l'alinéa 1 de l'article 32 du *Règlement de lotissement no 597* prévoit une longueur maximale de 375 mètres pour toute rue sans issue; b) le paragraphe 2 de l'article 40 du même règlement prévoit une distance minimale de 75 mètres par rapport à un cours d'eau; et c) l'article 80 du *Règlement de zonage no 596* interdit toutes constructions, tous les ouvrages et tous les travaux dans une bande riveraine d'un cours d'eau ou d'un milieu humide;

- ATTENDU le dépôt d'une demande de dérogation mineure;

- ATTENDU la résolution du CCE et la résolution 17-070 du CCU et la recommandation au Conseil de refuser la demande pour les motifs suivants :

- une telle situation comporte des risques non négligeables pour l'environnement et ce, malgré les

explications apportées concernant les aménagements de gestion des eaux de ruissellement et de bonne gestion des sols lors des travaux de mise en œuvre de ce projet;

- les documents déposés ne démontrent pas que les travaux projetés auraient un impact négligeable ou faible sur les milieux humides de bonnes qualités identifiés sur le site, malgré les mesures de mitigation suggérées, notamment pour les lots 1 et 4;

Il est

Proposé par Robert Laflamme

Appuyé par Ronald Myles

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

QUE le Conseil refuse la demande de dérogation mineure visant à lotir et construire un chemin d'une longueur de 423.6 mètres sans issue, empiétant de 5.2 mètres dans la bande riveraine d'un milieu humide et situé à une distance de 4.8 mètres d'un cours d'eau sur le Lot 3 939 397, rue Bellerive, zone URA-5-C11.

ADOPTÉ

Monsieur Pierre Beaudoin présente des observations s'opposant à la demande de dérogation. Le Conseil procède au vote après avoir entendu les observations.

5.5 DEMANDE À LA CPTAQ

2017-07-235

5.5.1 Chemin Mill - Lot 3 939 612, Zone AF-13-H8

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 3 939 612 souhaite déposer une demande auprès de la CPTAQ afin de permettre l'utilisation pour fins autre que l'agriculture, soit la construction d'un abattoir porcin;

ATTENDU QUE la demande est conforme à la réglementation d'urbanisme applicable;

ATTENDU QU' il existe des espaces vacants à l'intérieur de la zone blanche permettant ce type d'usage, mais que ceux-ci ne sont pas desservis par les infrastructures municipales nécessaires;

Il est

Proposé par Robert Laflamme

Appuyé par Ronald Myles

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

QUE Ville de Lac-Brome appuie la demande à la CPTAQ visant l'utilisation du lot 3 939 612 pour fins autre que l'agriculture.

ADOPTÉ

5.6 DEMANDE(S) DE LOTISSEMENT

N/A

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE / ÉQUIPEMENT

6.1 Rapport mensuel du directeur du service des Incendies et responsable des Premiers répondants

Dépôt du rapport mensuel du directeur du service des Incendies et responsable des Premiers répondants.

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1 Rapport mensuel du service des Travaux publics

Dépôt du rapport du service des Travaux publics.

8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

8.1 Rapport mensuel du LSCLB

Dépôt du rapport mensuel des Services communautaires.

8.2 Demandes d'aide financière

2017-07-236

8.2.1 *Nos Weekend Knowlton*

ATTENDU le plan stratégique 2015-2020 et son désir d'accroître le tourisme sur le territoire de Ville de Lac-Brome ainsi que de maintenir l'appui municipal à la culture et à certains événements spécifiques;

Il est

Proposé par Louise Morin

Appuyé par Ronald Myles

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

QUE le Conseil autorise la dépense de **35 000 \$** à titre de contribution financière à l'évènement « **Nos Weekend Knowlton** » pour l'année 2017.

ADOPTÉ

2017-07-237

8.2.2 Aviron Knowlton

ATTENDU le plan stratégique 2015-2020 de Ville de Lac-Brome et son désir d'accroître l'accessibilité au lac pour l'ensemble des citoyens;

Il est

Proposé par Louise Morin

Appuyé par Thomas McGovern

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

QUE le Conseil autorise la dépense non récurrente de **2 875,57 \$** à titre de contribution financière à **Aviron Knowlton** pour l'achat de matériel nécessaire à la mise en place du club d'aviron.

ADOPTÉ

2017-07-238

8.2.3 Église anglicane Holy Trinity - BBQ

Il est

Proposé par Louise Morin

Appuyé par Ronald Myles

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

QUE le Conseil autorise la dépense de **1 200 \$** à titre de contribution financière à l'**Église anglicane Holy Trinity**, à titre de contribution financière pour aider l'église à défrayer les coûts de la mise en place d'une levée de fonds.

ADOPTÉ

8.3 Demandes d'utilisation du domaine public

2017-07-239

8.3.1 Concert-bénéfice – Projet de jardin et serre Knowlton Academy

Il est

Proposé par Louise Morin

Appuyé par Ronald Myles

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

QUE le Conseil autorise la tenue d'un concert-bénéfice pour le projet de jardin et serre de l'Académie Knowlton au parc Coldbrook, de 18h00 à 22h00, le samedi 26 août 2017, selon les conditions de la note de service de la directrice de LSCLB.

ADOPTÉ

2017-07-240

8.3.2 Triathlon amical du lac Brome (résidents des condos Inverness)

ATTENDU la demande d'utilisation du domaine public des organisateurs d'un triathlon amical du lac Brome;

ATTENDU la note de service de la directrice de LSCLB;

Il est

Proposé par Louise Morin

Appuyé par Robert Laflamme

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

QUE le Conseil autorise, aux conditions de ladite note de service, la demande d'utilisation du domaine public pour la tenue de l'événement sur certaines routes et sur le lac Brome le samedi 29 juillet 2017 de 13 h à 17 h, les organisateurs de l'événement devant obtenir toute autre autorisation des autorités compétentes.

ADOPTÉ

9. ÉCONOMIE LOCALE ET TOURISME

N/A

10. VARIA

N/A

11. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

David Evans : Demande au Conseil de faire les vérifications concernant l'état de la chaussée sur le chemin Iron-Hill, notamment les nids de poule sur la partie asphaltée du chemin. . Le maire prend acte de la demande et avisera les Travaux publics.

Pierre Beaudoin : Demande un suivi concernant la proposition d'un projet domiciliaire sur le terrain de golf à Foster. Le maire répond qu'il n'a aucune nouvelle.

Demande un suivi concernant la demande de subvention pour le projet de centre aquatique. Le maire répond que la Ville est toujours en attente d'une réponse écrite de la part des instances gouvernementales.

Winston Mason : Remercie le conseil municipal pour la contribution financière à l'Église Holy Trinity dans le cadre de leur levée de fonds.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

2017-07-241

Il est

Proposé par Thomas McGovern

Appuyé par Louise Morin

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

QUE la séance soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.
Il est 19h36

ADOPTÉ

Richard Burcombe
Maire

Gilbert Arel
Assistant-greffier